



M.J.C De BOLLWILLER

**Projet éducatif et pédagogique
de structure**

Service Enfance 3-12 ans



La vocation éducative du Service Enfance de la MJC de Bollwiller reste conforme à son objet social fondateur : « *Permettre à chaque individu, aux jeunes comme aux adultes, de prendre conscience de ses propres aptitudes, développer sa personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.* » (cf. statuts de la MJC).

Dans cette perspective et afin de se donner tous les moyens nécessaires à la réussite de cette mission, la MJC met à disposition des familles deux services adaptés à l'âge de l'enfant : Les enfants âgés de 3 à 5 ans sont ainsi accueillis chez les "*Saltimbanques*", les 6-12 ans à "*l'Espace Pirouette*".

Les temps périscolaires

Ces deux structures proposent un **accueil périscolaire** pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi et un accueil de de 16h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'équipe pédagogique propose également un programme d'activités spécifique les mercredis de 7h45 à 18h30.

Les temps de vacances extrascolaires

Les "Saltimbanques" et "l'Espace Pirouette" sont ouverts au public toute l'année, exceptée durant les congés scolaires de Noël. Un programme de loisirs éducatifs est proposé pour chaque temps de vacances (vacances d'Hiver, de Printemps, d'été (juillet et août) et de la Toussaint). Les structures accueillent le public de 7h45 à 18h30 avec possibilité de prendre le repas sur place.

I/ Objectifs généraux et moyens repérés

C'est à travers la pratique d'activités variées, la rencontre et l'échange avec l'autre, la possibilité de faire des choix que l'enfant se construit.

Le fort potentiel offert par notre structure MJC regroupant en un même lieu des salles d'activités sportives ou culturelles, une bibliothèque et une école de musique est un atout considérable dans cet objectif.

De la même façon, les différentes infrastructures présentes sur la commune permettent de créer du lien social, de développer des passerelles de manière concrète entre les générations, par le biais d'actions entre les enfants et les personnes âgées de la "*Résidence d'Argençon*" notamment, mais aussi entre les personnes « valides » et les personnes porteuses de handicap par le biais de projets construits entre la MJC et l'I.M.E "*Les Papillons Blancs*".

Déclinaison de nos axes de travail

-)] **Permettre à tous les enfants de se construire et de s'épanouir** dès leur plus jeune âge : c'est leur donner les moyens de franchir chaque étape de leur vie le plus harmonieusement possible, de vivre leur passage d'une structure à une autre d'une manière épanouissante par la mise en œuvre d'une réflexion et de passerelles entre les structures d'accueil Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

Les équipes des structures Enfance - Jeunesse donnent ainsi aux enfants les moyens de s'intégrer et de s'adapter de la manière la plus épanouissante possible, de sorte qu'ils

retrouvent à la MJC de Bollwiller un endroit où ils se sentent bien, où ils peuvent s'exprimer librement (exprimer leurs envies, leurs besoins, mais aussi leurs questions et leurs angoisses après un temps scolaire parfois éprouvant).

Le passage de la crèche au périscolaire

Les enfants de la grande section de *La Cour des Petits Pages* intègrent progressivement les *Saltimbanques* de manière à faire connaissance avec les lieux, le personnel encadrant et leurs futurs camarades :

- en profitant de l'espace des Saltimbanques pendant la pause déjeuner pour partager le temps de repas avec les enfants de la maternelle ;
- en participant à des activités communes avec les 3-6 ans à partir du mois de Mars (temps festifs, goûters, activités de jeux et chansons...).

Le passage des Saltimbanques à l'Espace Pirouette

Les enfants de grande section maternelle de l'école du Château et des Lutins ont la possibilité de participer à un projet annuel commun avec les enfants âgés de 6 à 8 ans de la Pirouette.

Ce projet a lieu tous les lundis après-midis de 16h30 à 17h30 et est défini à chaque rentrée scolaire en septembre au sein de l'équipe.

Environ 12 enfants sont concernés. Ils découvrent un nouvel environnement, s'approprient les lieux petit à petit, explorent d'autres formes d'activités avec d'autres enfants plus grands qu'eux, lesquels vont développer leur sens des responsabilités en guidant les plus petits.

Le passage de l'Espace Pirouette au SAJ (Service Animation Jeunesse)

A partir de 11 ans les enfants peuvent fréquenter le SAJ, service d'animation à destination des ados et pré-ados de 11 à 18 ans. Afin de permettre cette transition en douceur, les équipes de ces deux secteurs respectifs développent des actions communes en direction des enfants âgés de 9 à 13 ans sur les temps de vacances mais aussi en périscolaire.

Sur les temps périscolaires

- proposition d'activités communes 9-12 (Pirouette)/ 11-14 ans (SAJ) sur les temps du mercredi après-midi avec possibilité d'utilisation de différentes salles de la MJC en fonction de leur disponibilité.

Sur les temps extrascolaires

- montage de projets de séjour en France et à l'étranger (exemple : Barcelone en 2013, Rome en 2014, Cracovie en 2015) ;
- organisation d'un programme spécifique 9-12 ans sur les temps de petites vacances intégrant de nombreuses passerelles avec le SAJ.

L'ensemble de ces actions coordonnées permet, non seulement de faire grandir nos enfants de la manière la plus épanouissante possible, mais aussi de contribuer à maintenir et enrichir une cohésion d'équipe marquée.

Ces actions participent donc fortement au développement de l'esprit de solidarité entre les acteurs, démontrent la capacité des équipes à travailler ensemble et de fait encourage les parents ainsi que les divers partenaires extérieurs à s'investir eux-mêmes au sein de l'association, facilitant ainsi la réalisation des objectifs fixés.

-)] **Mettre la parentalité au cœur de notre projet**, en maintenant un lien permanent avec les parents et en leur permettant de s'investir dans le projet de la MJC.

Les parents, les familles sont indissociables de l'enfant que nous accueillons dans nos structures. Cela suppose d'offrir aux parents la possibilité de prendre une place avant, pendant et après l'accueil, de communiquer, de les informer et de les solliciter. Il s'agit de faire appréhender aux parents nos structures d'accueil comme lieu d'éducation et non pas comme une garderie. C'est pourquoi les parents sont cordialement invités à participer aux sorties, aux soirées familiales ou à toute autre activité organisée qui a lieu au sein de nos structures.

-)] **Favoriser l'acceptation de la différence à travers l'accueil des enfants de l'IME « Le Château »**

L'association se dote des moyens nécessaires pour cet accueil dans la limite de ses possibilités matérielles, humaines, financières et pédagogiques. En ce sens, la mise en place d'une convention avec *Les Papillons Blancs* permet à la MJC de s'appuyer sur un organisme compétent qui contribue largement à l'accueil optimal de l'enfant dans nos structures d'accueil.

Les temps d'accueil communs à nos deux structures étant réduits aux temps du mercredi matin et des vacances, les équipes de l'IMP et de l'Espace Pirouette réfléchissent sur chacun de ces temps aux possibilités de passerelles.

Dans un premier temps, le programme d'activités de la Pirouette est soumis à l'équipe de l'IMP qui, en tenant compte des capacités individuelles, définit quels enfants sont susceptibles de participer à quelle activité. L'organisation et l'adaptation éventuelle des activités incombent aux animateurs de l'Espace Pirouette, formée par ailleurs en amont. Les enfants porteurs de troubles plus compliqués sont systématiquement accompagnés par un éducateur du *Château*.

Les enfants de l'IMP participent ainsi activement à la vie de la structure favorisant ainsi leur inclusion dans le milieu ordinaire d'une part et permettant également de sensibiliser les enfants dits « valides » à l'acceptation de la différence. Les liens se créent, s'enrichissent petit à petit et donnent au centre une dimension humaine toute particulière que l'équipe a à cœur de maintenir en réfléchissant tout au long de l'année à de nouveaux projets.

Dans cette même perspective, et afin de répondre à une demande des familles, les enfants ayant déjà participé aux activités du centre durant les petites vacances ont la possibilité de participer au centre d'été. En effet, l'IMP ferme ses portes à la mi-juillet et certaines familles souhaitent pouvoir bénéficier du service de la MJC le reste de l'été. Une discussion entre la famille, la chef de service et la psychologue de l'IMP ainsi que la responsable de l'Espace Pirouette définira si l'enfant peut être accueilli ou non par l'équipe d'animation en place et quelles mesures mettre en œuvre pour que l'accueil de ces enfants soient une réussite.

) Favoriser les liens intergénérationnels

Toutes les générations ont droit au réconfort, au dynamisme, à la sagesse et au soutien des générations qui les précèdent et qui les suivent. On sait maintenant que ce soutien mutuel entre les générations est un des facteurs déterminants de la santé et du bien-être de chacun. Il importe donc de consolider les liens intergénérationnels et d'en tisser de nouveaux pour favoriser non seulement la santé des individus mais aussi le bien-être de l'ensemble de la société.

L'Espace Pirouette et les Saltimbanques participent activement à cet objectif en développant les rencontres entre les générations par le biais d'activités communes le mercredi après-midi entre les enfants et les résidents de la maison de retraite de Bollwiller (ateliers de cuisine, création d'un livre racontant une histoire en français et en alsacien, jeux et chansons, goûters festifs...).

Ce partenariat de plus de dix ans à travers les rencontres permettent de :

- Promouvoir et développer l'entraide générationnelle
- Valoriser le rôle des aînés dans la famille et dans la société
- Favoriser le partage de l'expérience des aînés
- Transmettre les valeurs du patrimoine

) Favoriser la formation pour les jeunes ou les adultes

La MJC de Bollwiller et particulièrement nos services dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse doivent aussi être un lieu et un outil de formation pour ceux qui le souhaitent. La MJC est affirmée comme étant un lieu d'apprentissage et de responsabilisation. Il peut être l'occasion d'aider des jeunes ou des adultes (participants, animateurs...) à s'inscrire dans un processus de formation. Il peut être un lieu de remobilisation, de valorisation de jeunes ou d'adultes.

L'association assure la formation des animateurs. Les responsables détectent, initient et font remonter des demandes et besoins en formations internes ou externes de son équipe.

L'association peut également accueillir, ponctuellement et en fonction des possibilités d'encadrement, des stagiaires en formation professionnelle.

II/ Objectifs pédagogiques au niveau des enfants

- **Développer l'autonomie et la prise de responsabilité**
- **Favoriser l'ouverture sociale et culturelle des enfants**
- **Développer les savoir-faire et savoir-être de l'enfant**

I/ Développer l'autonomie et la prise de responsabilité

L'autonomie est à envisager dans la mise en pratique des moments quotidiens (repas, goûters, temps d'activités, transition entre les activités...) pour chaque enfant et à la mesure de ses capacités.

La responsabilisation est à mettre en pratique, en fonction toujours des capacités des enfants au cours des différents moments d'activités, et également à envisager dans les relations entre individus.

Ainsi nous pourrons contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire et du sens social de l'enfant.

1) Par rapport à l'enfant

a. Dans les activités

- Favoriser les propositions et le choix de nouvelles activités, grâce à des outils adaptés (boîte à idées, forum...) et en rapportant le jeu ou l'activité au thème ;
- Favoriser la découverte d'activités nouvelles et créatrices, en se formant (grâce à des intervenants plus qualifiés) ou en s'informant sur ce qui est possible de faire ;
- Favoriser la découverte du milieu naturel, culturel et humain ;
- Privilégier les notions de plaisir et de jeu, en respectant les rythmes biologiques de chacun ;
- Dans la mesure du possible, adapter les activités aux capacités et envies de chacun, en observant le comportement des enfants face aux activités proposées, et en restant à l'écoute des enfants ;
- Favoriser l'utilisation des capacités inventives et créatives de l'enfant, et proposant des activités nouvelles et évolutives.

Pendant les vacances, il sera défini un thème qui sera un outil de découverte de soi et de son environnement. Ce thème permet de donner du sens à nos actions.

b. Dans la vie quotidienne

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes sociales, en étant attentif aux comportements, en restant à l'écoute des petits soucis...
- Respecter les règles collectives et de sécurité, en décidant de celles-ci avec le groupe et en restant ferme sur l'application de celles-ci.
- Permettre à chacun de vivre dans de bonnes conditions matérielles, affectives et physiques, en adaptant les comportements et les décisions à l'âge des enfants.
- Faire des repas, des temps d'accueil et de tout temps informel des moments de qualité et d'échanges.
- Respecter les rythmes biologiques en alternant les temps d'activités dynamiques avec des temps plus calmes, en proposant différents type d'accueil.
- Développer leur autonomie en leur montrant qu'ils ont tous des capacités.
- Trouver en nous des adultes référents et disponibles, en nous montrant nous-mêmes responsables et respectueux des règles et en restant à l'écoute des enfants.

2) Par rapport aux adultes

a. Les parents

- Permettre aux parents de s'informer et de s'exprimer sur ce que vit leur enfant au sein du centre à travers, d'une part, l'existence du site internet de la MJC de Bollwiller sur lequel les parents peuvent trouver tous les renseignements utiles, d'autre part, l'organisation par l'équipe elle-même de temps conviviaux (au moins 3 soirées familiales proposées au cours de l'année) ;
- Privilégier les échanges avec les parents : au cours de ces soirées mais surtout tout au long de l'année (la responsable ou son adjointe se tiennent toujours à disposition des parents qui souhaitent s'entretenir avec elles) ;
- Etablir un lien pédagogique avec les parents (se positionner en tant que partenaire éducatif), en intégrant les parents qui le désirent aux différents projets.

b. L'équipe d'animation

- Avoir un regard sur le travail effectué, en préparant, en lien avec le responsable de service, les différentes activités et en échangeant sur le sens donné aux actions menées ;
- Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il vit dans le groupe à travers notamment des réunions d'équipe ;
- Permettre à chacun de se former et de s'informer, en échangeant nos compétences, en proposant des moments de formation ;
- S'engager dans une dynamique de travail et de bonne humeur.

II/ Favoriser l'ouverture sociale et culturelle des enfants

) A travers un travail de réflexion pour un véritable projet culturel tant au niveau de l'équipe, qu'au niveau des enfants.

+ en développant de nouvelles activités culturelles
se référer au planning d'activités périscolaires

+ en s'appuyant sur les ressources et potentialités locales (musées de la région, cinémas, artistes locaux, etc.).

+ en recherchant des axes forts et communs qui permettent aux acteurs locaux de travailler en cohérence sur une période donnée.

élaboration et mise en oeuvre de projets en partenariat avec la Résidence d'Argençon et l'I.M.E "Les Papillons Blancs" sur les temps des mercredis et des vacances particulièrement.

III/ Sensibiliser les enfants à l'importance de l'alimentation

- en développant les activités autour de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire (cf
planning des activités périscolaires : *ateliers de cuisine et projet
jardin pédagogique*)

Plaisir culinaire et découverte sensorielle des aliments

Origine des aliments et saisonnalité des produits (découverte des producteurs locaux).

Définir ce qu'on aime et non pas « ce qu'il faudrait manger »

+ en valorisant la dimension collective de l'alimentation

Prendre le temps (de préparer, déguster les aliments)

Partager au moment de la préparation et pendant les temps de repas en contre-partie de l'image parfois négative de préparation solitaire et de consommation sans échanges dans certaines familles (importance et place de la discussion).

Moyens repérés et mis en œuvre

1) Une équipe pluridisciplinaire

- **une directrice** en CDI à temps plein (Titulaire de deux DEJEPS) chargée de la coordination et du management de l'équipe, de la gestion de la structure en lien avec les différents services de la MJC ;

- **un adjoint** en CDI à temps plein (Titulaire de deux BPJEPS), également référent 3-6 ans dans l'espace les *Saltimbanques* ;

- **une équipe d'animation de 8 personnes** chargées de l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires et de la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure en fonction de leurs compétences propres ;

- **une équipe de 3 hôtesses de maison** chargées de l'organisation quotidienne du cadre de vie, en lien avec l'équipe éducative. Elles contribuent également à l'accompagnement des enfants dans les actes de la vie quotidienne.

Rôle et fonction des animateurs

- Répondre aux besoins de l'enfant
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Etre à l'écoute, observer, réagir et agir
- Etre exemplaire et respecter les valeurs éducatives de la MJC
- Mettre en œuvre le projet pédagogique
- Accueillir et informer les parents
- Construire, animer et évaluer des projets d'activités
- Accompagner et former les stagiaires accueillis au sein de la structure
- Communiquer et transmettre les informations

Rôle et fonction du directeur

- Mettre en place les conditions d'accueil favorables à l'épanouissement des enfants
- Garantir une cohérence entre le fonctionnement de la structure, le projet éducatif et le projet pédagogique
- Accompagner, soutenir et encadrer l'équipe d'animation dans ses missions
- Assurer le lien avec l'école et la municipalité

- Maintenir et développer les partenariats extérieurs (IMP, Maison de retraite, associations locales...)
- Favoriser l'aide à la parentalité en lien avec les instances concernées (CAF, REAAP)
- Etre garant de l'accompagnement des stagiaires et travailler en collaboration avec les organismes de formation.

2) Des outils de communication

Différents outils de communication sont utilisés quotidiennement afin de permettre la bonne circulation des informations dans l'équipe :

- Cahier de liaison (indiquant les modifications de planning des enfants, les informations importantes de la journée...)
- Tableau d'informations pour les parents (affichage des dates et heures de sorties, affaires à emmener, programmes d'activités, évènements particuliers...)
- Cahier d'infirmierie
- Mini-réunion de concertation de 5 minutes tous les jours à 11h (avant le départ aux écoles)
- Réunion hebdomadaire tous les mardis après-midis de 14h à 15h45.

3) Des locaux adaptés

Le secteur Enfance est constitué de deux structures différenciées :

- Une première structure, nommée "*l'Espace Pirouette*", dédiée aux activités et aux temps de repas des "grands" âgés de 6 à 12 ans ;
- Une seconde structure, nommée "*l'Espace des Saltimbanques*", dédiée aux plus petits , c'est-à-dire aux enfants âgés de 3 à 6 ans et utilisée aux mêmes fins.

Ces deux espaces distincts et adaptés à chaque tranche d'âge permettent aux enfants d'évoluer dans de bonnes conditions.

D'autres espaces attenants complètent la structure :

Du côté des "*Saltimbanques*" :

- Une salle principale (utilisé pour les temps de repas ainsi que pour les activités (celle-ci peut-être scindée en deux grâce à l'installation d'un système de portes coulissantes) ;
- une salle de jeux et d'éveil psychomoteur ;
- une salle d'expression (avec petit bassin) pour le travail de la peinture notamment ;
- une salle d'eau (équipée de 2 grands lavabos + 5 toilettes adaptées à la taille des enfants) ;
- des toilettes spécifiques pour le public ;
- des toilettes spécifiques pour le personnel ;
- une cuisine centrale et commune à la crèche et aux *Saltimbanques* ;
- un vestiaire pour les enfants ;
- un bureau pour les animateurs ;

Du côté de "*L'Espace Pirouette*" :

- trois salles d'activités utilisées également pour la prise des repas ;
- une salle d'eau (équipée de 3 grands lavabos + 5 toilettes) ;
- des toilettes spécifiquement adapté pour un enfant handicapé ;
- un local de préparation pour les animateurs ;
- une cuisine ;
- un vestiaire pour les enfants ;
- un bureau pour la direction ;
- le personnel et les enfants de "*la Pirouette*" ont également accès aux différentes salles de la MJC (selon les disponibilités) : dojo pour les séances de jeux collectifs ou temps calmes, salle de danse, poterie, peinture, tennis de table... qui permettent aux animateurs de faire découvrir aux enfants des activités spécifiques.
- La salle culturelle dénommée "*salle Adolphe Fuchs*" est utilisée quotidiennement pour la prise des repas entre 12h et 13h.

Le centre dispose également d'espaces extérieurs :

- une cour centrale macadamisée, utilisée essentiellement pour pratiquer des jeux et des activités sportives ;
- un parc situé à l'arrière du bâtiment et appartenant à l'I.M.E (association les "Papillons Blancs"). Une convention de prêt à été signée permettant ainsi aux enfants et jeunes adultes handicapés de bénéficier des équipements de notre structure et, réciproquement, à nos enfants de profiter du parc ombragé et équipé d'une aire de jeux.

Cette opportunité de pouvoir investir d'autres lieux que ceux spécifiquement créés pour le centre de loisirs représente un atout considérable dans la mesure où cela permet, d'une part, de profiter d'équipement et de matériels adaptés et de qualité et, d'autre part, de constituer des petits groupes d'enfants qui pourront ainsi bénéficier d'une animation qualitative (ambiance calme, encadrement optimum).

NATURE DES ACTIVITES ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

) L'activité physique

L'équipe d'animation accorde une place majeure aux activités physiques, en corrélation étroite avec notre troisième objectif pédagogique « *Sensibiliser l'enfant à l'importance de l'alimentation* » dans la mesure où elle se doit de lui "*apporter les conditions nécessaires à son développement physique, affectif, intellectuel et social*".

Dans un souci de bien-être physique, les enfants ont la possibilité de participer à des jeux sportifs deux à trois fois par semaine lors des activités organisées en périscolaire de 16h30 à 18h (utilisation du dojo, de la salle de tennis de table et des espaces extérieurs par beau temps).

La pratique du sport est également largement proposée lors des temps des mercredis après-midis. Les enfants ont ainsi le choix de participer à plusieurs activités sportives spécifiques : tennis de table, jeux d'opposition, jeux collectifs d'intérieurs et de plein air.

Par contre, et toujours dans le souci de garantir aux enfants les meilleures conditions, il a été décidé, d'un commun accord avec l'équipe et la direction, qu'il est souhaitable que les enfants puissent bénéficier d'un transport quotidien. La société locale de transport TRANSDEV assure donc ce service depuis la rentrée scolaire de Septembre 2012 à midi ainsi qu'à 16h.

) L'éducation sanitaire et la notion de RESPECT

L'Education sanitaire est au cœur de notre projet pédagogique. Elle passe par l'apprentissage des gestes d'hygiène et de santé élémentaires tels que le lavage régulier et systématique des mains avant et après chaque temps de repas ou encore l'apprentissage des règles de politesse.

L'équipe sensibilise également les enfants à l'importance de passer aux toilettes avant le repas afin de ne pas perturber ce temps convivial par la suite. On invitera l'enfant qui demande à aller aux toilettes pendant le repas à réfléchir sur l'intérêt d'y aller avant et sur les conséquences que cela induit sur le groupe (entre autre le dérangement que cela occasionne pour tous et l'effet "boule de neige" ingérable pour les animateurs).

4) Fonctionnement

a) La pause méridienne

100 à 120 enfants sont accueillis quotidiennement dans nos services enfance durant la pause méridienne (en moyenne 50 à 60 enfants de 3 à 6 ans et 50 à 60 enfants de 6 à 12 ans) :

L'implantation géographique de notre site par rapport aux différentes écoles nécessite une organisation spécifique et des moyens humains adaptés

Ils sont recherchés aux écoles à pied (école du Château) et en bus par la société Transdev (écoles élémentaires les Tilleuls et Les Mouettes + école maternelle Les Lutins). Le bus effectue donc deux allers-retours.

Un temps d'une heure environ est consacré au transport et au repas et permet aux enfants de décompresser dans une ambiance conviviale.

Nous accordons une place prépondérante au bien-être de l'enfant c'est pourquoi il nous paraît primordial de maintenir un niveau sonore raisonnable. Pour se faire, nous exploitons plusieurs salles de la MJC (*Espace des Saltimbanques*, *Espace Pirouette* mais aussi d'autres salles de la MJC) ce qui permet de décroisonner les espaces de vie et ainsi faire des groupes plus

restreints. L'ambiance est plus sereine et permet les échanges entre les enfants eux-mêmes mais aussi entre les enfants et les animateurs.

Dans cette même perspective, les animateurs mangent à table avec les enfants car nous pensons qu'il est important de partager et de vivre ce moment avec eux. Le rôle essentiel de l'animateur prend alors toute sa dimension : il est co-éducateur et agit dans le but de rendre l'enfant acteur de sa journée et de développer son sens des responsabilités.

- **Déclinaison à travers le temps du repas**

Les enfants mangent ensemble par groupe d'âge dans différentes salles de la MJC (3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans).

Les enfants s'installent en petits groupes à la table de leurs choix (excepté s'il faut séparer certains binômes trop perturbateurs). En laissant le libre choix de leur place nous leur permettons de passer un moment agréable et leur montrons aussi que nous leur faisons confiance. Ils se sentent responsabilisés et savent que s'ils ne respectent pas les consignes de calme certains enfants seront séparés.

Par ailleurs, après le repas, chaque enfant se voit confié une mission (débarrassage ou nettoyage de la table, ranger les chaises...).

b) L'accueil de 16h à 18h30

Un transport en grand bus est organisé à 16h aux différentes écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'équipe d'animation prend alors en charge les enfants inscrits en périscolaire puis, lors d'un second transport en mini-bus, les enfants qui participent aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) de 16h à 16h50.

Un goûter est proposé à 16h15 à l'ensemble des enfants inscrits au périscolaire de 16h à 18h30 (prise en charge MJC). Les enfants bénéficiant des APC prennent leur goûter personnel dans la cour de l'école à 16h.

Différentes activités démarrent à partir de 16h45. Certains ateliers ont lieu durant toute l'année scolaire à jour fixe et les enfants s'engagent à y participer de manière assidue car ils prennent en compte une progression pédagogique qui nécessite un investissement de leur part, notamment en terme de présence (exemple : création d'un spectacle théâtral incluant chant et danse, projet cinéma...). D'autres activités sont libres et ne nécessitent aucune inscription. Les enfants peuvent dans ce cas participer à l'activité de leur choix selon les propositions faites le jour même (jardin pédagogique, peinture, bricolage, cuisine, jeux sportifs, jeux de société...). Les enfants peuvent également être initiateurs d'animation et proposer des activités spécifiques selon leurs propres envies et les moyens humains et matériels à disposition.

Rappelons que les activités proposées relèvent de l'initiation. Elles ont pour vocation de faire découvrir de nouvelles disciplines et servent de tremplin pour atteindre nos objectifs pédagogiques. Celles-ci sont proposées en début d'année scolaire par l'équipe. Les enfants font leur choix en concertation avec leurs parents après distribution d'un programme et discussion avec les animateurs s'ils le souhaitent.

Aucune activité ne leur est imposée afin de tenir compte de leur état de fatigue mais aussi de leurs envies.

Nous constatons que certains enfants en difficultés scolaires appréhendent avec beaucoup de mal les activités qui nécessitent une certaine concentration et préfèrent donc participer à des activités plus ludiques. Nous estimons que leur semaine est suffisamment chargée pour les enfants (école, activités extrascolaires...). Le libre choix est donc très important pendant ce temps d'accueil.

L'accueil individuel

Notre travail d'équipe repose essentiellement sur l'accueil et l'animation de groupe, mais nous essayons d'accompagner au maximum les enfants individuellement aussi. Il est évidemment compliqué et chronophage de mettre en place un véritable suivi individualisé, cependant nous réalisons un accompagnement plus spécifique des enfants qui ont des besoins ou des manques particuliers relevant d'une situation familiale complexe par exemple.

La conduite de ce travail s'appuie sur les observations et la concertation de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Cet accompagnement s'opère essentiellement par l'écoute et le dialogue basé sur le comportement social de l'enfant. Il ne s'agit en aucun cas de faire une étude psychologique de l'enfant. Nous ne théorisons pas les comportements des enfants, mais tentons d'accompagner au mieux le développement de l'enfant à travers les observations faites et l'intérêt que nous leur portons.

D'autre part, nous appliquons les démarches spécifiques nécessaires dans le cadre de projets d'accueil individualisés mis en place à l'école et tenons compte des régimes alimentaires particuliers (régime végétarien ou sans porc) ainsi que des allergies des enfants.

5) L'évaluation

Notre évaluation est basée sur une observation attentive du comportement des enfants à travers les moments de la vie quotidienne et des temps d'activités.

Toute l'équipe d'animation se réunit une fois par semaine le mardi après-midi pour évaluer les projets en cours et discuter de certaines situations qui peuvent poser souci.

Par ailleurs, chaque animateur porteur d'un projet d'activités annuel procède à un bilan avec les enfants en fin de projets, de manière orale dans un premier temps, puis à l'aide d'un outil ludique dans un second temps (cf. fiches actions).

Quelques exemples d'outils d'évaluation utilisés :

- Forum-débats avec les enfants organisés régulièrement pour laisser la place aux enfants, leur permettre de s'exprimer, d'être acteur dans leur temps d'activité.
- Echanges et concertations sur des temps formels de réunions ou des temps informels
- Echanges avec des acteurs extérieurs (formateurs, collègues d'autres structures...)
- Entretiens individuels (avec les parents particulièrement)
- Discussions avec les parents sur le développement de leur enfant
- Evaluation écrite (fiche d'évaluation, projet d'animation, fiche de suivi individuel par tranche d'âge pour les enfants inscrits sur les temps du mercredi ainsi que les enfants dits « particuliers » (qui rencontrent des difficultés soit scolaires soit comportementales) en périscolaire.

L'évaluation porte avant tout sur le savoir-être et le savoir-faire des enfants. « Ils ont aimé, ils ont compris, ils ont participé... », mais aussi sur nos techniques de travail. Etaient-elles adaptées ? Ont-elles permis d'atteindre nos objectifs ?

Les conclusions faites donnent lieu à la reconduction ou non de tel ou tel projet ou à son remaniement en fonction des réflexions faites par les enfants et l'animateur.

Les besoins et les difficultés que peuvent rencontrer les enfants nous permettent ainsi, une fois détectés, d'ajuster et améliorer notre fonctionnement.

L'ACCUEIL DU MERCREDI

Les enfants sont accueillis la journée complète dès 7h45 et jusqu'à 18h30. Les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète.

Nous accueillons entre 45 et 55 enfants chaque mercredi, répartis sur les deux sites, Les Saltimbanques et l'Espace Pirouette (23 à 28 enfants de 3 à 6 ans et autant chez les 6-12 ans).

Objectifs spécifiques, en lien avec le projet pédagogique périscolaire :

) Favoriser l'acceptation de la différence à travers l'accueil des enfants de l'IME

par la mise en œuvre d'activités passerelles entre la MJC de Bollwiller et l'IME Les Papillons Blancs de Bollwiller à travers, notamment, les thématiques de la cuisine et du jardin.

) Développer les liens intergénérationnels

par la mise en œuvre du projet intergénérationnel visant à se faire rencontrer enfants et personnes âgées de la Résidence d'Argenson grâce à un partenariat de plus de dix ans. Les différentes rencontres et ateliers se déroulent essentiellement sur les temps du mercredi après-midi mais certaines actions ponctuelles sont quelquefois menées le matin (cf les différents programmes d'activités en annexe).

en proposant des ateliers de cuisine intergénérationnels tous les mercredis matins avec trois ou quatre enfants de la Pirouette. Ces ateliers sont menés par deux personnes seniors actives dans la MJC. Les enfants participent ainsi à la réalisation d'une entrée ou d'un dessert qui compose le menu du jour. Les liens se tissent au fil des séances, la transmission du savoir des « anciens » est assurée.

) Assurer la transition entre les services

Encore une fois par la proposition et la mise en œuvre d'activités passerelles entre : « *La Cour des Petits Pages* » et « *Les Saltimbanques* » afin que les petits enfants de 2 à 3 ans vivent leur passage de la crèche au périscolaire de la manière la plus naturelle et douce possible, entre « *Les Saltimbanques* » et « *L'Espace Pirouette* » pour les enfants de 5 et 6 ans, entre « *L'Espace Pirouette* » et le « *SAJ* » (*Service Action Jeunesse*) pour les jeunes de 9 à 14 ans.

Nos différents programmes d'animations établis tous les deux mois témoignent de ces différents partenariats et sont les garants d'une véritable cohérence éducative entre les services (cf annexes).

) **Garantir le lien avec l'école**

Par la mise en œuvre d'activités complémentaires au projet d'école traduisant une véritable cohérence éducative.

- Atelier de cuisine : pour apprendre à compter, à mesurer, à doser, à connaître les aliments (*cf fiche projet « la cuisine des mamies »*)
- Bricolage : développement de la dextérité et de la motricité fine, apprentissages des formes, des assemblages...
- Jardinage : connaissance des plantes, respect de l'environnement (*cf fiche projet « le jardin secret »*)
- Activités sportives : expression de soi, être à l'aise avec son corps, développer sa confiance en soi, travailler l'équilibre et la coordination.

Par l'utilisation d'un cahier de liaison entre l'école maternelle et le périscolaire afin d'assurer une bonne communication entre les acteurs éducatifs et les parents.

Spécificités liées aux 3-5 ans

Un temps calme d'une demi-heure est organisé après le temps de repas et a généralement lieu dans le dojo pour permettre aux enfants de se relaxer. L'attention des enfants étant réduite après le repas nous privilégions les activités reposantes qui leur permettront de mieux s'investir dans le temps d'activité suivant qui lui sera plus dynamique.

A partir de 14h les enfants participent à une activité proposée à travers un programme thématique sur deux mois (exemple : tournoi sportif, sortie à la piscine, sortie au théâtre, atelier de terre...).

L'activité dure entre 1 et 2 heure environ selon l'âge des enfants. Un programme spécifique est élaboré pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, un autre pour les enfants âgés de 6 à 11 ans prenant en compte les spécificités de chaque tranche d'âge (rythme, capacités...) mais dans chaque programme sont proposées parallèlement des activités dites « passerelles » à travers les différents projets annuels définis par l'équipe :

- Projet du « jardin secret »
- Projet intergénérationnel avec la Résidence d'Argenson
- Projet « la cuisine des mamies »

Les enfants de 3 à 5 ans peuvent faire une sieste après le repas dans une salle climatisée et aménagée à cet effet, soit sur demande des familles, soit selon l'appréciation professionnelle des animatrices.

Un temps de jeux calmes (puzzle, dessin, coloriage, lecture d'histoires...) est proposé aux enfants qui ne font pas de sieste l'après-midi.

L'activité démarre lorsque le plus grand nombre d'enfants est réveillé.

L'accueil échelonné des parents se déroule entre 17h et 18h30. Il permet aux parents et aux animateurs de dialoguer, aux animateurs(trices) de transmettre les informations importantes sur la journée de leur enfant.

Ce temps de transition peut être compliqué. L'enfant réagit parfois de manière très forte lorsque le parent vient le chercher. Il laisse alors exploser toute la tension et la fatigue accumulées tout au long de la journée : cris, pleurs et caprices transcrivent alors toutes les angoisses de l'enfant que les animateurs(trices) sont amenées à gérer, parfois à expliquer aux parents qui ne comprennent pas toujours ou n'acceptent pas le comportement excessif de leur enfant.

Ce temps d'accueil du soir est un moment essentiel dans la journée de l'enfant comme du parent, c'est pourquoi nous nous attachons particulièrement à être disponibles, attentifs et à l'écoute des familles.

C'est aussi un moment privilégié qui laisse transparaître les liens entre les animateurs(trices) et les enfants au regard des parents. Toute la confiance accordée à l'équipe découle de ces moments transitoires que nous nous efforçons de rendre le plus qualitatifs possible.

Evaluation

Les critères et modalités d'évaluation des activités du mercredi sont similaires à ceux exposés dans le projet éducatif et pédagogique global de structure (cf. page 14).